

13.1 Budget de l'État

En 2008, le **déficit public** au sens du **traité de Maastricht** franchit la barre des 3 % du PIB pour la première fois depuis 2004. Il s'établit à 65,9 milliards d'euros soit 3,4 % du PIB. Le déficit public se creuse parce que les recettes progressent moins vite que les dépenses (respectivement + 2,3 % et + 3,6 %). Cette dégradation de près de 15 milliards d'euros s'explique pour l'essentiel par une aggravation du déficit des administrations centrales (État et **organismes divers d'administration centrale**). En hausse de 13,2 milliards d'euros, leur déficit s'amplifie et atteint 56,4 milliards d'euros en 2008.

Les **besoins de financement** des **administrations publiques** locales et des administrations de sécurité sociale se creusent également, mais plus légèrement : respectivement de 0,9 et 0,6 milliard d'euros. En 2008, le déficit des administrations publiques locales atteint 8,6 milliards d'euros contre 7,7 milliards d'euros en 2007, alors que les administrations de sécurité sociale restent proches de l'équilibre : les déficits du régime général et des hôpitaux sont presque compensés par les excédents des régimes de retraite complémentaire, des régimes de non-salariés, et du régime de l'assurance chômage. Ainsi, le solde des administrations de sécurité sociale n'est que très légèrement déficitaire en 2008, avec un besoin de financement de 0,9 milliard d'euros, contre 0,4 milliard en 2007.

La **dette publique** au sens du traité de Maastricht s'élève à 1 327,1 milliards fin 2008. Elle représente 68,1 % du PIB et s'accroît de 4,3 points. La contribution de l'État à la dette publique dépasse les mille milliards d'euros et celle des organismes divers d'administration centrale s'établit à 109,1 milliards d'euros. La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 146,7 milliards d'euros et celle des administrations de sécurité sociale s'établit à 35,1 milliards d'euros.

Le déficit public et la dette publique se sont accrus en 2008, tant dans la **zone euro** que dans l'Union européenne. En 2008, le ratio du déficit public par rapport au PIB est de 2,0 % dans la zone euro (2,3 % dans l'Union européenne). En 2008, les déficits publics les plus élevés, par rapport au PIB, ont été observés en Grèce, en Irlande et en Roumanie. Huit États membres ont enregistré un excédent de leur solde public : la Finlande, le Danemark, le Luxembourg, la Suède, la Bulgarie, Chypre, les Pays-Bas et l'Allemagne. Le poids de la dette publique est de 69,3 % du PIB dans la zone euro (61,5 % dans l'Union européenne). En Estonie, le poids de la dette publique n'excède pas les 5 % du PIB. En revanche neuf États ont affiché un ratio de dette publique supérieur à 60 % du PIB : l'Italie (106 % du PIB), la Grèce (99 %), la Belgique, la Hongrie, la France, le Portugal, l'Allemagne, Malte et l'Autriche. ■

Définitions

Budget général : part du budget regroupant les recettes et les dépenses des services publics administratifs, par opposition aux budgets annexes et aux comptes spéciaux du Trésor.

Organismes divers d'administration centrale (Odac) : organismes auxquels l'État a donné une compétence fonctionnelle spécialisée au niveau national. Contrôlés et financés majoritairement par l'État, ces organismes ont une activité principalement non marchande. Pôle Emploi, Météo France ou encore l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sont des Odac.

Administrations publiques, capacité et besoin de financement, déficit public notifié, dette publique notifiée, loi de finances initiale, Traité de Maastricht, zone euro : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Déficit public de la zone euro et de l'UE27 respectivement de 2,0 % et 2,3 % du PIB », *Communiqué de presse Euroindicateurs*, n° 149, Eurostat, octobre 2009.
- « Les comptes des administrations publiques en 2008 », *Insee Première* n° 1237, mai 2009.
- « L'Économie française », *Insee Références*, édition 2009.
- « Projet de loi de finances pour 2010 – chiffres clés » sur www.comptes-publics.gouv.fr, ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Équilibre du projet de loi de finances 2010

en millions d'euros

	2009 ¹	2010 ²	2010 ³
Dette publique et garanties	43 258	42 728	42 728
<i>dont dette publique nette</i>	<i>42 979</i>	<i>42 480</i>	<i>42 480</i>
Rémunérations d'activité	71 647	72 061	69 788
Cotisations et contrib. sociales	46 564	47 821	46 300
Prest. sociales et alloc. diverses	1 273	966	953
Dépenses de personnel	119 484	120 848	117 041
Dotations des pouvoirs publics	1 023	1 018	1 018
Dép. de fonctionnement	43 699	38 723	42 938
Dép. d'investissement	13 774	13 448	13 448
Dép. d'intervention	67 800	67 080	67 645
Dép. d'opérations financières	585	408	408
Autres dépenses	126 882	120 677	125 457
Total dépenses budget général	289 623	284 253	285 225
Prélèvements sur recettes (PSR)	73 649	72 391	102 765
Total dépenses de l'État	363 273	356 644	387 990
<i>dont plan de relance de l'économie</i>	<i>15 060</i>	<i>4 102</i>	<i>4 102</i>
Recettes nettes (hors PSR)	266 606	252 298	267 176
Solde du budget général	- 96 667	- 104 345	- 120 814
Solde des comptes spéciaux ⁴	- 7 685	- 70	4 780
Solde général	- 104 351	- 104 415	- 116 034

1. Loi de finances initiale et révisées.

2. Projet de loi de finances pour 2010 à structure 2009.

3. Projet de loi de finances, y compris les changements de périmètre.

4. Y compris budgets annexes.

Source : ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique.

Dette publique notifiée

	2007 (r)		2008	
	en milliards d'euros	en % du PIB	en milliards d'euros	en % du PIB
État	929,2	49,0	1 036,2	53,1
ODAC	97,7	5,2	109,1	5,6
Administrations locales	136,7	7,2	146,7	7,5
Administrations de sécurité sociale	45,2	2,4	35,1	1,8
Total des administrations publiques	1 208,8	63,8	1 327,1	68,1

Champ : dette publique au sens du traité de Maastricht, au 31 décembre.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques

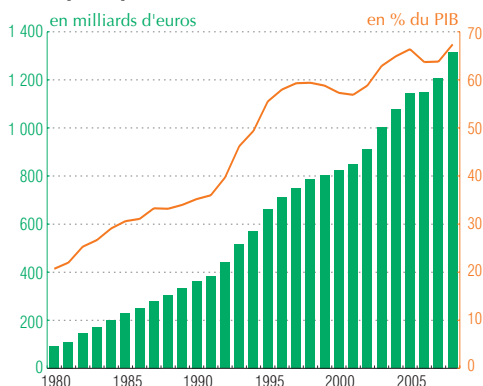
en milliards d'euros

	2005 (r)	2006 (r)	2007 (r)	2008 (p)
État	- 52,2	- 48,3	- 39,7	- 54,4
ODAC	7,1	10,5	- 3,8	- 2,3
Administrations publiques locales	- 3,3	- 3,1	- 7,7	- 8,6
Administrations de sécurité sociale	- 2,8	- 1,0	- 0,4	- 0,9
Total des adm. publiques	- 51,1	- 41,9	- 51,7	- 66,2
Déficit public notifié¹	- 50,4	- 41,1	- 51,3	- 65,9

1. Au sens du traité de Maastricht.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

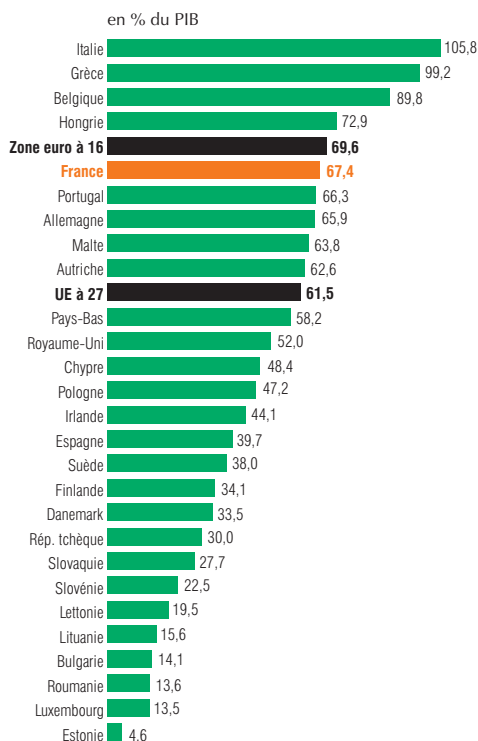
Dette publique au sens de Maastricht



Champ : dette au 31 décembre, au sens du règlement 3605 de la Commission Européenne.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Dette publique au sein de l'UE en 2008



Champ : dette au sens du traité de Maastricht.

Source : Eurostat.

Ratios de finances publiques

en % du PIB

	2005	2006 (r)	2007 (r)	2008 (p)
Déficit public notifié ¹	- 2,9	- 2,3	- 2,7	- 3,4
Dette publique notifiée ¹	66,4	63,7	63,8	68,1
Dépenses publiques	53,4	52,7	52,3	52,7
Recettes publiques	50,4	50,4	49,6	49,3
Prélèvements obligatoires	43,6	43,9	43,2	42,8
Déficit public de la zone euro ¹	- 2,5	- 1,3	- 0,6	- 1,9

1. Au sens du traité de Maastricht.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.